



31 mai 2023. Questions d'Actualité au Gouvernement. Une Coupe du Monde féminine de Football 2023 sans diffuseur en France.

31 mai 2023. Questions d'Actualité au Gouvernement. Une Coupe du Monde féminine de Football 2023 sans diffuseur en France.



Questions d'Actualité au Gouvernement

Séance du mercredi 31 mai 2023

Passage en 14^{ème} position

Une Coupe du Monde féminine de Football 2023 sans diffuseurs en France

[Question adressée à Mme la Première ministre.](#)

[Réponse de M. le ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement](#)

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes Chers-ères Collègues,

Ma question s'adresse à Madame la Ministre des Sports et des JOP.



31 mai 2023. Questions d'Actualité au Gouvernement. Une Coupe du Monde féminine de Football 2023 sans diffuseur en France.

En effet, la Coupe du Monde de football féminin va se dérouler du 20 juillet au 20 août prochains. Or à ce jour, aucun accord n'a été trouvé avec les diffuseurs éventuels pour sa retransmission TV en France. L'appel d'offre concerné n'a toujours pas abouti.

Cette réalité devient préoccupante, appréciation confirmée par le Président de la FIFA, organisatrice de l'évènement - je cite : « Si les offres continuent à ne pas être équitables, nous serons contraints de ne pas diffuser la Coupe du Monde féminine dans les cinq grands pays européens ».

Je précise que les revenus ainsi générés sont redistribués intégralement pour le développement du foot féminin et que les chaînes françaises s'étaient engagées à davantage favoriser le sport féminin.

L'enjeu de la Coupe du Monde 2023 est capital ; et la non retransmission de matchs de notre équipe nationale, l'une des meilleures (elle fait partie du top 5 mondial) serait d'autant plus incompréhensible que la dernière édition fut organisée en France, en 2019, et avait remporté un succès dépassant toutes les prévisions. Ainsi, le match de quart de finales avait-il connu le score d'audience le plus élevé de toute l'année 2019 pour TF1. Et quatre ans plus tard, cette équipe serait laissée à l'abandon par tous les diffuseurs potentiels !

Avec la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport, le Parlement a voté la possibilité de créer une société commerciale visant à gérer plus efficacement les droits audiovisuels du sport professionnel. Pour l'heure, seul le football est concerné. Il serait paradoxal que parallèlement à cette démarche, la dimension féminine de cette activité soit exclue des bénéfices financiers escomptés lors d'un GESI.

Il y va symboliquement de la promotion, de l'affirmation et du financement du sport féminin.

L'enjeu est la lutte contre toutes les formes de discriminations faisant obstacle à l'émancipation de la femme par le sport.

Pouvez-vous nous indiquer si à ce stade il y a lieu de rester optimiste quant à ces retransmissions ; en un mot, la France sera-t-elle privée de Coupe du Monde féminine ?

Enfin, le décret de décembre 2004 listant les 21 évènements d'importance majeure doit-il être élargi à l'ensemble des matchs des équipes de France de football et de rugby masculines ET féminines ? Et, si oui, dans quels délais ?



31 mai 2023. Questions d'Actualité au Gouvernement. Une Coupe du Monde féminine de Football 2023 sans diffuseur en France.

Réponse de M. le ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du renouvellement démocratique, porte-parole du Gouvernement

À publier le : 01/06/2023, page 4656

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du renouvellement démocratique, porte-parole du Gouvernement.

M. Olivier Véran, ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du renouvellement démocratique, porte-parole du Gouvernement. Mesdames, messieurs les sénateurs, monsieur le sénateur, vous l'avez dit, en 2019, nous étions 12 millions de téléspectateurs pour encourager l'équipe de France féminine de football face au Brésil, ce qui a créé beaucoup de vocations. Il est nécessaire de montrer ces images de sportives de haute compétition pour donner envie à notre jeunesse, filles ou garçons, de faire du sport.

Dans cinquante jours débutera la Coupe du monde féminine de football, qui se déroulera en Australie et en Nouvelle-Zélande, et nous voulons que les Françaises et les Français puissent voir notre pays - nous l'espérons ! - en finale de cette compétition, le 20 août prochain.

Sur l'initiative de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Angleterre - autant de pays européens passionnés de football, comme chacun le sait -, la ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra, qui assiste actuellement au J-100 de la Coupe du monde de rugby et dont je vous prie de bien vouloir excuser l'absence, a rédigé avec ses homologues européens un communiqué commun à destination de la Fifa et des annonceurs pour dire sa volonté qu'un accord soit trouvé en vue de la diffusion de la Coupe du monde féminine de football dans l'ensemble des pays européens passionnés par ce sport. Elle a indiqué ce matin qu'une solution sera trouvée à cette fin.

Par ailleurs, monsieur le sénateur, je veux insister avec vous sur la nécessité de diffuser le sport féminin, lequel ne représente aujourd'hui que 5 % du sport que l'on peut voir à la télévision. Or c'est un sport de qualité, d'excellence, qui fait rêver. (M. François Patriat applaudit.)